

RCS : LIMOGES  
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00326  
Numéro SIREN : 751 860 107  
Nom ou dénomination : 2B FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2024 sous le numéro de dépôt 1089

**SAS 2B FINANCES**

Société au capital de 25 000,00 euros

Siège Social : 13 Rue Berthie Albrecht - 87000 LIMOGES

751 860 107 RCS LIMOGES

---

**DÉPÔT DES COMPTES AU GREFFE  
ETATS DE SYNTHÈSE AU 30/06/2023**

SAS 2B FINANCES  
ETATS DE SYNTHÈSE AU 30/06/2023

*Activités des sociétés holding*



- Bilan & compte de résultat de l'exercice
- Annexes aux comptes annuels
- Rapport de gestion de l'exercice
- Extrait du P.V. de l'Assemblée Générale

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2B FINANCES</u>			Néant <input type="checkbox"/> *																
Adresse de l'entreprise <u>13 RUE BERTHIE ALBRECHT Zone Industrielle Nord 87000 LIMOGES</u>																			
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td>7</td><td>5</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>6</td></tr> </table>						7	5	1	8	6	0	1	0	7	0	0	0	2	6
7	5	1	8	6	0	1	0	7	0	0	0	2	6						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																
			Exercice N clos le		[3 0 10 6 2 0 2 3]														
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012															
		Autres *	014	016															
	Immobilisations corporelles *		028	030															
	Immobilisations financières * (1)		040	042	100 000														
	Total I (5)		044	048	100 000														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052															
		Marchandises *	060	062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	360 000														
		Autres * (3)	072	074	200 466														
	Valeurs mobilières de placement		080	082															
	Disponibilités		084	086	135 829														
	Charges constatées d'avance *		092	094	658														
	Total II		096	098	696 953														
	Total général (I + II)		110	112	796 953														
<b>PASSIF</b>					Exercice N 1														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		25 000														
	Écarts de réévaluation		124																
	Réserve légale		126		2 500														
	Réserves réglementées *		130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		284 586														
	Report à nouveau		134																
	Résultat de l'exercice		136		161 276														
	Subventions d'investissement		137																
	Provisions réglementées		140																
	Total I		142		473 362														
Provisions pour risques et charges			Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		2 797														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)		169		320 794														
	Produits constatés d'avance		174																
Total III		176		323 591															
Total général (I + II + III)		180		796 953															
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195															
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182															
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	200 000														

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 402 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 2B FINANCES		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A – RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						13/01/2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	504 000	
				217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	827	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	504 827	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	4 126	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	4 796	
	Rémunérations du personnel *					250	286 537	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	131 666	
	Dotations aux amortissements *					254		
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		262		
	Total des charges d'exploitation (II)						264	427 125
<b>1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	77 702	
Produits financiers	(III)	280	100 000		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels	(IV)					290		
Charges exceptionnelles	(VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306	16 426	
<b>2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)</b>						310	161 276	
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	161 276	314		
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	16 426	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des epes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	5 000	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire	993			
Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit						346	100 000
	Déduction exceptionnelle Art 39 sexies A	655		Déduction exceptionnelle Art 39 sexies A	643			
	Déduction exceptionnelle Art 39 sexies B	645		Déduction exceptionnelle Art 39 sexies C	647			
	Déduction exceptionnelle Art 39 sexies D	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle Art 39 sexies F	990		Déduction exceptionnelle Art 39 sexies G	649			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>						352	82 702	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						351		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>						370	82 702	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						372		

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 30/06/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 796 953,06 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 161 276,14 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/09/2023 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 100 000

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	100 000			100 000
TOTAL	100 000			100 000

## 3.2 - Etat des créances = 561 124

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	561 124	561 124	
TOTAL	561 124	561 124	

## 3.3 - Charges constatées d'avance = 658

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 25 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25000	1,00	25 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25000	1,00	25 000

## 4.2 - Etat des dettes = 323 591

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 797	2 797		
Dettes fiscales & sociales	320 794	320 794		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	323 591	323 591		

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 22 795

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 797
Dettes fiscales & sociales	19 998
Autres dettes	
TOTAL	22 795

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Charges constatées d'avance = 658**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance( 4860000 )	658
TOTAL	658

**8.2 - Charges à payer = 22 795**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 797
Fourn factures non parvenues.( 4081000 )	2 797
Dettes fiscales et sociales :	19 998
Pers congés a payer( 4282000 )	13 510
Org.soc. congés a payer( 4382000 )	6 488
TOTAL	22 795

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2023 12 mois	30/06/2022 12 mois	30/06/2021 12 mois	30/06/2020 12 mois	30/06/2019 12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
b ) Nombre d'actions émises	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	504 000	454 000	454 000	454 000	349 000
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	177 702	152 416	138 747	133 030	106 453
c ) Impôt sur les bénéfices	16 426	10 831	7 294	13 673	6 231
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	161 276	141 585	131 453	119 357	100 222
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	161 276	141 585	131 453	119 357	100 222
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	6	6	5	5	4
b ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	6	6	5	5	4
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	2	2	2	2	2
b ) Montant de la masse salariale	286 537	280 255	274 268	259 255	207 673
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	131 666	121 328	131 935	123 387	99 521

**Observations complémentaires**

Néant.

## **2B FINANCES**

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros  
Siège social : 13 Rue Berthie Albrecht - ZIN, 87000 LIMOGES  
751 860 107 RCS LIMOGES

---

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 SEPTEMBRE 2023**

#### **Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023**

#### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 161 276,14 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 161 276,14 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 445 861,75 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

**Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 février 2021** : 100 000,00 euros, soit 4,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

**Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2022** : 100 000,00 euros, soit 4,00 euros par titre

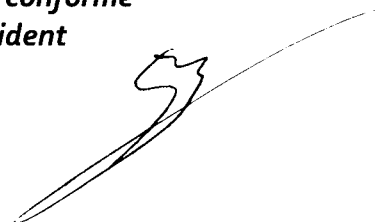
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

**Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 2023** : 100 000,00 euros, soit 4,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme  
Le Président**



## **zB FINANCES**

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros  
Siège social : 13 Rue Berthie Albrecht - ZIN, 87000 LIMOGES  
751 860 107 RCS LIMOGES

---

### **RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT**

#### **EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

### **ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

#### **Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2023, la Société a réalisé une augmentation du chiffre d'affaires.

#### **Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 30 juin 2023, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

#### **Activités en matière de recherche et de développement**

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

#### **Évolution prévisible et perspectives d'avenir**

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> juillet 2023 sont les suivants :

Nous prévoyons un maintien de nos résultats.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Notre société détient 100 % du capital social de la SARL SIMAC SERVICES.

## **RÉSULTATS - AFFECTATION**

### **Examen des comptes et résultats**

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 504 000,00 euros contre 454 000,00 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 827,00 euros contre 3,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 4 126,00 euros contre 4 940,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 4 796,00 euros contre 5 744,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 286 537,00 euros contre 280 255,00 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 131 666,00 euros contre 121 328,00 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 2,00 personnes contre 2,00 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 427 125,00 euros contre 412 276,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 77 702,00 euros contre 41 727,00 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 100 000,00 euros (100 000,00 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 177 702,00 euros contre 141 727,00 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 16 426,00 euros contre 10 831,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 161 276,14 euros contre un bénéfice de 141 584,81 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 juin 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 796 953,00 euros contre 712 222,00 euros pour l'exercice précédent.

### **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 161 276,14 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	161 276,14 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 445 861,75 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 473 361,75 euros.

### **Distributions antérieures de dividendes**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

**Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 février 2021** : 100 000,00 euros, soit 4,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

**Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2022** : 100 000,00 euros, soit 4,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

**Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 2023** : 100 000,00 euros, soit 4,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

### **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

### **CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

### **ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

### **Rémunération du Président**

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Fait à LIMOGES  
Le 05 septembre 2023

**Patrick BILLAT**  
Président





**BNE AUDIT**

JULIEN CARREAU  
Commissaire Aux Comptes  
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Limoges

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2022**

2B FINANCES  
S.A.S. au capital de 25 000 €uros  
13, Rue Berthie Albrecht  
Zone Industrielle Nord  
87 280 LIMOGES

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2022**

Madame, Monsieur,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### I - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce.

#### II - CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE :

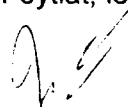
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis des conventions suivantes déjà approuvées par l'assemblée générale dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- Convention de prestation de management: La S.A.R.L. SIMAC SERVICES dont Monsieur BILLAT est gérant a versé à la société S.A.S. 2B FINANCES la somme de 454 000 Euros H.T. au titre d'opérations administratives effectuées pour le compte de la société au cours de l'exercice écoulé.

- Convention de trésorerie: La S.A.R.L. SIMAC SERVICES dont Monsieur BILLAT est titulaire d'un compte courant dans les comptes de la S.A.S. 2B FINANCES pour la somme de 100 000 Euros au titre de l'exercice clos au 30 juin 2022. Ces avances n'ont pas été productives d'intérêts.

- Mise à disposition gratuite de locaux : La S.C.I. MACSI dans laquelle Monsieur Patrick BILLAT est gérant a mis à disposition gratuitement les locaux situés sis 13, Rue Berthie Albrecht – ZIN – 87 000 LIMOGES.

Fait à Feytiat, le 20 octobre 2022

  
Julien CARREAU  
Commissaire aux comptes